



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1184

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégués de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf délégué à la société Blue Green**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009**Délibération n° 2009-1184**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf déléguée à la société Blue Green**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération en date du 4 novembre 2002.

L'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Chassieu a été confiée en délégation de service public (concession) pour une durée de 25 ans à compter du 21 octobre 1988. Le délégataire actuel est la société Blue Green.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activité au titre de l'exercice 2008.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs financiers et d'activité de l'année 2008 comparés à ceux des années précédentes.

		2006	2007	2008	Variation 2007-2008		
					en %	tendance	
Indicateurs financiers	total des produits	1 352 k€	1 542 k€	1 622 k€	+ 5,2	↗	
	total des charges	1 515 k€	1 630 k€	1 670k€	+ 2,4	↗	
	résultat net	- 163 k€	- 88 k€	- 47 k€ (**)	+ 46,0	↗	
Indicateurs d'activité	Activités en % du chiffre d'affaires : (2006 : 1 311 k€) (2007 : 1 510 k€) (2008 : 1 586 k€)	golf	48 %	46 %	49 %	+ 6,5	↗
		enseignement	13 %	13 %	13 %	0,0	→
		boutique (pro shop)	12 %	12 %	11 %	- 8,3	↘
		restauration	28 %	29 %	27 %	- 6,9	↘
Indicateurs quantitatifs	nombre d'abonnements (parcours)	296 (18 391)	326 (20 608)	369 (25 442)	+ 13,0	↗	
	green fees (parcours)	11 650	12 517	15 946	+ 27,0	↗	

(**) dont + 24,5 k€ pour le golf et - 71,5 k€ pour la restauration

Le chiffre d'affaires 2008, s'élevant à 1 586 k€, est en hausse (+ 5 %).

Il convient de préciser que depuis la mise en place de comptes distincts pour le golf et le restaurant, le golf refacture au restaurant un loyer s'élevant à 61 k€ pour 2008.

La fréquentation est en hausse tant au niveau des abonnements que des parcours libres. L'initiation des enfants et la formation des étudiants est également en forte progression, respectivement multipliée par deux et par trois.

L'enseignement se maintient au même niveau que les deux années précédentes (13 % du chiffre d'affaires) alors que l'activité golfique (49 % du chiffre d'affaires) est en hausse. Les activités de restauration et de la boutique sont en baisse.

Le résultat 2008 présente un solde déficitaire de 47 k€ (+ 24,5 k€ pour le golf et - 71,5 k€ pour la restauration) qui poursuit cependant son amélioration.

Les investissements réalisés en 2008 concernent notamment l'embellissement du site (30,2 k€) et le réaménagement du clubhouse (91 k€).

Concernant les actions réalisées en faveur du développement durable, un nouvel équipement pour la gestion de l'arrosage a été mis en place en mai 2008 dans le cadre de la charte sur l'eau. La consommation est en baisse de 6 % sur 2008.

En conclusion, l'exercice 2008 est une année positive en termes de fréquentation et de travaux.

Toutefois, en matière d'investissements, il convient de réaliser rapidement la rénovation des vestiaires. L'information sur le suivi des investissements doit également être renforcée.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009 et il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2008 produit par la société Blue Green au titre de la délégation de l'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.